

**Sujet** :[INTERNET] Enquête publique chronolignes

**Date** :Fri, 22 Mar 2024 19:54:31 +0100

**De** :Jean Pierre Fabre Perso

**Pour** :[pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr](mailto:pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr)

M. Le Préfet, M. Le Maire du Mans, Messieurs les élus

Lors de la réunion publique une proposition d'un élu EELV a été balayée du revers de la main par le maire du Mans.

Cette proposition n'est pas ridicule comme cela a été déclaré par le maire avec mépris pour la personne concernée.

En effet, pourquoi ne pas mettre en sens unique l'avenue Bollée et la rue de la Mariette ?

Nous avons là deux axes parallèles, la rue de la Mariette est assez étroite y pour faire croiser deux voitures et une rangée de stationnement. Mettre cette rue en sens unique permettrait de la fluidifier, de créer une voie vélo et de créer un flux global entre cette rue et l'avenue Bollée.

Ce faisant cela libèrerait une voie avenue Bollée et permettrait d'y maintenir les arbres et de verdir les trottoirs aux pieds des érables.

Cela nécessiterait de revoir le plan de circulation du secteur mais présenterait l'avantage de revoir l'aménagement de la rue de la Mariette, de Bollée, de conserver les arbres et de créer une piste cyclable supplémentaire.

Cordialement

Jean-Pierre FABRE